

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Agglopolys (41)
1 rue Honoré de Balzac
41000 Blois

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Agglopolys (41), M. le Président, 1 rue Honoré de Balzac, 41043 Blois Cedex, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 254903535. Fax : +33 254903558. E-mail : marchespublics@blois.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <https://www.agglopolys.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

Marché de maîtrise d'oeuvre pour la mise en oeuvre d'un traitement de l'arsenic sur le forage d'eau potable de Beauvais à Cour-Cheverny.

Lieu d'exécution

Commune de Cour-Cheverny 41700 Cour-Cheverny

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

Se référer au règlement de la consultation (RC)

Tableau de caractéristiques

Valeur Technique : 70

Prix : 30

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Se référer au règlement de la consultation (RC)

Des variantes seront prises en considération : Non**Division en lots : Non****Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 48 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 20 septembre 2024 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Jusqu'au 19 novembre 2024.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)

02 décembre 2024

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

Se référer au règlement de la consultation (RC)

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Les modalités de règlement des comptes sont définies
- dans les conditions de l'article 11 du CCAG-MOE

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés)

dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

Autre justificatif / Commentaire :

Autre justificatif :

Liste des principales prestations effectuées au cours des cinq dernières années, indiquant la nature des missions réalisées en propre (c'est-à-dire hors prestations réalisées en sous-traitance ou co-traitance), la nature des travaux objets des missions de maîtrise d'œuvre, le montant de la mission de MOE et des travaux, la date et le destinataire, public ou privé. Les prestations de services ou les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;

Description indiquant le matériel dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature (volet informatique – logiciels uniquement);

Le "DUME"

Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : • OPQIBI 1806 - Ingénierie d'ouvrages de traitement des eaux d'alimentation; • Attestation d'inscription à l'ordre des architectes;

Les compétences exigées sont les suivantes : - Ingénierie de l'eau potable – ouvrages et réseaux; Conception et dimensionnement de procédés de traitement d'eau potable; Génie-civil des ouvrages enterrés et géotechnique; Équipements hydrauliques, électricité, automatismes et supervision; Energie renouvelable; Dossiers réglementaires; Calcul de coût global d'équipements (investissement + exploitation); Le groupement propose devra disposer d'un architecte inscrit à l'ordre des architectes (pour l'élaboration du permis de construire).

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

A24-PA-TE3-017

Renseignements complémentaires :

Missions de maîtrise d'œuvre et missions complémentaires : se référer à l'article 1.4 du règlement de la consultation (RC);

Transmission électronique : se référer à l'article 7.1 du règlement de la consultation (RC);

Sélection des candidatures : se référer à l'article 8.1 du règlement de la consultation (RC);

Attribution : se référer à l'article 8.2 du règlement de la consultation (RC);

Suite à donner à la consultation : se référer à l'article 8.3 du règlement de la consultation (RC);

Procédures de recours : se référer à l'article 11.2 du règlement de la consultation (RC);

Développement durable : se référer à l'article 2 du CCAP;

Durée et délais d'exécution : se référer aux articles 9.1 et 9.2 du CCAP;

Conditions de remise des offres ou des candidatures

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-securises.fr>

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Service des marchés publics mutualisé Hôtel d'Agglomération 1 rue Honoré de Balzac CS 4318 , 41043 Blois Cedex, FRANCE. Tél. +33 254903535. E-mail : marchespublics@blois.fr. Fax +33 254903558. URL : <https://www.agglopolys.fr>.

Date d'envoi du présent avis

19 juillet 2024